

TDR DE CONSULTANCE

PRESTATIONS DE SERVICES INTELLECTUELS

SUR : Évaluation externe du *Programme Régional de Coopération - Gestion des risques de catastrophes dans la zone Sud-ouest de l'océan Indien 2021-2025*

Généralités

Projet	<i>Programme régional de coopération</i>
Objet de la mission	Evaluation externe du programme
Lieu de la mission	La Réunion et zone Océan Indien
Responsable de la mission	Chef de délégation adjoint
Date de début souhaitée	24.06.2024
Date de remise des livrables finaux	15.12.2024

Introduction

● Contexte de la mission de consultance

La Croix-Rouge française s'engage dans des actions de solidarité internationale. Elle intervient activement dans le domaine de la santé et de la gestion des risques de catastrophes (GRC), aux côtés des Sociétés nationales des pays d'intervention, pour protéger et renforcer la résilience des populations les plus vulnérables.

La Plateforme d'Intervention Régionale de l'océan Indien (PIROI), implantée à La Réunion, constitue un outil régional de la Croix-Rouge française, opérant dans la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Son champ d'action englobe les Petits États Insulaires en Développement (PEID) du Sud-Ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles), les départements français (La Réunion et Mayotte) ainsi que deux pays de la côte Est africaine, exposés aux risques de catastrophes naturelles (Mozambique et Tanzanie). Cette région densément peuplée est hautement vulnérable aux impacts des changements climatiques.

Créée en 2000 par l'Accord de Saint Denis, la PIROI rassemble les 7 Sociétés nationales des pays de sa zone d'intervention et comptabilise 9 signataires, dont le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC). Son rôle a été officiellement reconnu en 2012 par un accord de coopération entre la Croix-Rouge française et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Par ailleurs, la convention de partenariat établie en 2012 et renouvelée en 2016 avec la Commission de l'Océan Indien (COI), fait de la PIROI un acteur central dans la gestion des risques de catastrophes à l'échelle régionale.

La PIROI met en œuvre un programme de coopération régionale dont l'objectif principal est d'atténuer l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques sur les populations de l'océan Indien. Ses actions sont alignées sur les stratégies internationales de gestion des risques de catastrophes, englobant la formation d'équipes d'intervention, le prépositionnement de matériel, le renforcement des capacités des Sociétés nationales et des acteurs de la GRC, la sensibilisation aux risques et le soutien aux communautés locales.

Suite à une réflexion menée de 2019 à 2021, la PIROI a établi un cadre stratégique pour la période 2021-2025 (faisant suite à un plan d'action 2017 - 2020), articulé autour de 4 axes, 5 engagements et une action facilitatrice :

- Axe 1 : Amélioration des connaissances et compétences des acteurs de la gestion des risques de catastrophes concernant les risques liés aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques.
- Axe 2 : Renforcement des capacités des acteurs face aux risques liés aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques.

- Axe 3 : Sensibilisation et préparation des populations aux risques liés aux aléas naturels, aux crises sanitaires et aux changements climatiques.
- Axe 4 : Fourniture d'une aide d'urgence aux populations affectées par des catastrophes liées aux aléas naturels et aux crises sanitaires.

Ces actions stratégiques intègrent les particularités insulaires, les multiples aléas et les besoins spécifiques des Sociétés nationales.

Pour étendre son réseau, sur cette période de programmation stratégique, la PIROI développe son action avec la construction du PIROI Center, un centre régional d'expertise, de formation et d'innovation dédié à la gestion des risques et aux changements climatiques. Cet outil qui sera opérationnel en fin d'année 2024, a pour objectif de jouer un rôle facilitateur dans l'échelle d'intervention souhaitée par la PIROI.

Par ailleurs, la PIROI a défini 5 engagements dans son cadre stratégique :

1. Assurer le lien Nexus "Prévention, Préparation et Réponse"
2. Adopter une approche intégrée de la résilience
3. Engager les communautés et prendre en compte des spécificités individuelles
4. Devenir climato-intelligents
5. S'appuyer sur des relations partenariales durables et équilibrées

Cette mission de consultance se déroule dans un contexte d'évolution du programme régional de coopération en vue de la "mise en service" du PIROI Center au 2ème semestre 2024. Cette transition implique d'évaluer la mise en œuvre du cadre stratégique 2021-2025 sur la base des critères d'évaluation CAD de l'OCDE (I), d'évaluer les besoins existants et non couverts (II), afin de disposer de recommandations stratégiques, financières et opérationnelles pour la prochaine programmation (2026-2030) (III).

Cette évaluation s'inscrit dans un processus marqué par plusieurs autres consultances avec lesquelles il s'agit de faire du lien :

Activités / événements importants	3/24	4/24	5/24	6/24	7/24	8/24	9/24	10/24	11/24	12/24
Consultance - Procédures d'urgence régionales standardisées pour le Mouvement	P	P	L	P	P	P	P	L	F	
Evaluation intermédiaire du projet de sensibilisation aux risques naturels Paré pas Paré		P	p	p	p	L	F			
Mise à jour des accords de coopération entre les membres de la PIROI		P	P	P	p	L	F			
Consultance pour une étude sur le développement de l'offre de formation PIROI Center			P	P	L	P	F	L		
Evaluation du programme régional de coopération			P	L	P	P	L	L	P	F

Légende	
Déroulement	P
Fin prévue	F
Livrable	L

● Aperçu du projet

La PIROI s'engage activement dans le renforcement des capacités, la coordination des actions et la fourniture d'expertise aux partenaires locaux, principalement les Sociétés nationales membres de son réseau, impliqués dans la gestion des risques de catastrophes.

Le programme actuel comprend les volets suivants :

- La préparation des acteurs, notamment les Sociétés nationales Croix-Rouge et Croissant-Rouge, à la gestion des risques de catastrophes, englobant des formations, des ateliers de renforcement de capacités, de la dotation en matériel d'intervention ainsi qu'un soutien à la coordination et mise en oeuvre des réponses d'urgence¹.
- L'appui à la réduction des risques de catastrophes dans la région de l'océan Indien, impliquant des formations et l'accompagnement technique et financier à la réalisation d'activités de sensibilisation des populations par les Sociétés nationales. A ce titre, sur le territoire de La Réunion, le programme met en oeuvre depuis 2011, le projet "Paré pas Paré" dédié à la sensibilisation scolaire et grand public aux risques naturels.
- Le volet formation depuis 2017, avec l'établissement d'un département Formation pour le développement de l'offre et l'élargissement des publics cibles
- Le volet Recherche et innovation à travers des partenariats avec des organismes scientifiques (ex. réseau des centres de recherche du Mouvement, Météo France), l'attribution de bourses de recherche ou encore des collaborations avec le secteur privé.

Le Programme régional PIROI inclut également une dimension de coordination et d'accompagnement des acteurs étatiques visant à assurer les conditions favorables à la gestion de catastrophes par les Bureaux nationaux de gestion des catastrophes, les autorités locales, etc.

Objectifs général et spécifiques de la mission de consultance

● Objectif général de la mission de consultance

La présente mission de consultance vise à évaluer le programme régional de coopération. L'accent est mis sur l'identification des expertises de la PIROI.

● Objectifs spécifiques de la mission de consultance

Objectif spécifique 1 – Évaluer le programme régional de coopération de la PIROI défini par le Cadre stratégique 2021-2025, sur la base des critères CAD de l'OCDE². Il s'agira également d'évaluer la mise en oeuvre des cinq engagements du cadre stratégique de la PIROI.

Les différents champs d'analyse qui doivent être couverts par l'évaluation sont les suivants :

1.1 Une analyse de la pertinence de la stratégie utilisée, des objectifs du programme, du choix des bénéficiaires : les objectifs du programme correspondent aux priorités, besoins et attentes des

¹ Secteurs d'appui en modalité distribution : NFI, Shelter, WASH, épidémiologie et spécialisation sur la modalité Cash

² Pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité.

bénéficiaires, aux politiques du pays, des partenaires (et notamment les Sociétés nationales membres) et des bailleurs.

1.2 Une analyse de la cohérence ou de la contradiction de la stratégie d'intervention avec les politiques du pays et les autres acteurs incluant autorités, humanitaires et bailleurs de fonds.

1.3 Une analyse de l'efficacité des activités en termes qualitatifs et quantitatifs.

1.4 Une analyse de l'efficience (rapport coût / efficacité) dans la mise en œuvre des activités dans les domaines suivants :

- La planification et la réalisation des activités (notamment le nombre de bénéficiaires)
- La stratégie mise en œuvre
- Les composantes majeures du programme telles que le personnel, la logistique, la tenue des comptes, la sélection des bénéficiaires, la pertinence de l'aide dans le contexte des pratiques locales

1.5 Une évaluation du degré de couverture des activités par rapport aux besoins identifiés initialement et aux besoins avérés en cours et en fin d'activité.

1.6 Une analyse de l'impact du programme sur les bénéficiaires et des effets à long terme, positifs et négatifs, directs ou indirects, induits par le programme, directement ou non, intentionnellement ou non.

1.7 Une analyse de la durabilité et l'interconnectivité des activités du programme.

Objectif spécifique 2 – Évaluer les besoins et les défis rencontrés par les acteurs de la GRC, dans la perspective d'identifier les enjeux, les thématiques et les outils que la PIROI devrait prendre en charge au cours de sa prochaine programmation (2026-2030) dans le cadre du PIROI Center.

Objectif spécifique 3 – Proposer des recommandations stratégiques pour la période 2026 – 2030, couvrant notamment :

- les axes stratégiques du programme régional
- les services délivrés par le PIROI Center, notamment la formation et la logistique
- l'intégration du PIROI Center dans l'environnement du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge y compris celui de la Croix-Rouge française (I), sur le territoire de La Réunion dans le cadre franco-français (II) et dans la zone Sud-Ouest de l'Océan indien voire l'Afrique notamment francophone (III)
- l'articulation des expertises du PIROI Center (organisation interne)

Ces recommandations stratégiques devront intégrer une stratégie financière adaptée.

Méthodologie de la mission de consultance

Le(a) consultant(e) est libre de proposer la méthodologie lui paraissant adaptée et en adéquation avec les objectifs et livrables attendus.

La méthodologie devra inclure :

- des entretiens et focus group avec les partenaires incluant les Sociétés nationales et les partenaires externes
- des entretiens et focus group avec l'équipe de la PIROI et de personnes ressources identifiées au siège de la CRF
- des analyses documentaires, des visites sur le terrain

Cette approche permettra de recueillir des données qualitatives et quantitatives pour évaluer l'impact des activités du programme régional de coopération mis en œuvre par la PIROI et orienter son évolution, en tenant compte de l'ouverture du PIROI Center.

La méthodologie complète proposée devra être détaillée dans l'offre.

Résultats attendus de la mission de consultance

Résultats Attendus :

- Une évaluation approfondie du programme régional de coopération, à la lumière du Cadre Stratégique 2021-2025, réalisée selon les critères CAD de l'OCDE, permet à la PIROI d'identifier et quantifier ses succès, son expertise et ses défis, afin d'orienter efficacement ses actions futures.
- Une analyse des facteurs externes majeurs qui ont pu influencer le programme régional pendant cette période
- Une analyse détaillée des besoins et des défis des acteurs de la Gestion des Risques de Catastrophe (GRC) fournit à la PIROI une vision claire des priorités et des opportunités d'intervention pour la prochaine programmation (2026-2030), permettant ainsi de renforcer son rôle en tant qu'acteur clé de la GRC.
- Des recommandations stratégiques solides, étayées par des cartographies internes et externes du PIROI Center, permettent à la PIROI de maximiser l'efficacité de ses interventions et d'optimiser son impact dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien.
- Une stratégie financière adaptée intégrée aux recommandations stratégiques, fournit à la PIROI les ressources nécessaires permettant de soutenir et pérenniser les activités du PIROI Center, renforçant ainsi sa capacité à répondre aux besoins croissants en matière de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique.

Livrables attendus

> **Rapport de cadrage :**

- > Description détaillée de la méthodologie
- > Chronogramme
- > Liste des personnes à interroger
- > Corpus de documents / publications utilisés dans la revue documentaire
- > Outils de collecte de données

> **En cours de consultation:**

- > Invitations et ordre du jour concernant les COPIL à organiser régulièrement
- > Compte rendu des COPIL

> **Rapport final :**

Rapport final de la mission de consultance, document en Français de 30 pages A4 maximum aux formats Word (.docx) et Pdf. comprenant :

- une table des matières,
- une liste des acronymes,
- un résumé exécutif de 2 pages,
- le rapport d'évaluation du programme régional de coopération,
- le rapport d'analyse des facteurs externes majeurs qui ont pu influencer le programme
- le rapport d'analyse prospective des besoins des partenaires GRC,
- les recommandations stratégiques pour la période 2026 - 2030

Annexes du Rapport final :

- Questionnaires et/ou guides d'entretiens complétés au cours de l'évaluation et autres outils d'évaluation
- Liste des personnes interrogées
- Brochure résumée privilégiant l'utilisation de supports visuels pour une diffusion large

> **Les restitutions :**

- > Support de restitution synthétisant les conclusions de l'évaluation au format Powerpoint (.ppt)
- > Atelier de restitution de l'évaluation en interne à la PIROI accompagnée d'un support de présentation (type powerpoint)
- > Atelier de restitution intermédiaire de l'évaluation pour les partenaires du projet (intervention d'1h00 le 19 ou 20 novembre 2024, en présentiel ou en ligne, à confirmer) accompagnée d'un support de présentation (type powerpoint).

Organisation de la consultance et chronogramme

Phases de la consultance

- Phase 0 - cadrage de la mission
- Phase 1 - Investigations de terrain
- Phase 2 - Rédaction

La consultance devra être réalisée entre le 24 juin et le 15 décembre 2024.

Traitement des offres

Profil de.s consultant.e.s

Compte tenu des enjeux transversaux de cette consultance, il est attendu une équipe pluridisciplinaire qui réunit les compétences suivantes :

- Connaissances en gestion des risques de catastrophes et en changement climatique dans le cadre de programmes de coopération internationale
- Expérience avérée en évaluation de programme de coopération
- Capacités de collecte participative, analyse et visualisation de données
- Capacité d'animation et de mobilisation d'équipe
- Capacité d'élaboration de stratégie de programme de coopération
- Bonne compréhension de l'écosystème CRF
- Maîtrise de la diversité des modalités de financements de l'ESS : subventions, autofinancements, ...

Clauses administratives

- Le soumissionnaire accepte que ses coordonnées soient répertoriés dans la Base de données des Consultants de la Croix-Rouge française
- Le soumissionnaire doit apporter la preuve au moment de la soumission de la régularité de son activité économique (documents fiscaux, immatriculation, inscription comme travailleur indépendant – en fonction du pays de référence où est établi le soumissionnaire).
- Le prestataire doit fournir les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa prestation qu'ils soient matériels ou humains : billets d'avion, ordinateur, assurances en responsabilité civile professionnelle, visa.
- Il peut déléguer une partie de la mission, au sein de ses équipes, au collaborateur de son choix, mais il demeure la seule autorité hiérarchique et disciplinaire concernant ses salariés. Le prestataire doit assurer la sécurité, et à ce titre assurer les consultants envoyés en mission.

Expression d'intérêt

- Le.s consultant.e.s doit soumettre une **offre technique et financière** pour sa prestation
- L'**offre technique** doit inclure : le CV, le portfolio et/ ou les références détaillées des expériences et recherches en lien avec l'évaluation, la méthodologie proposée ainsi qu'un chronogramme détaillé
- Le **budget devra** présenter l'ensemble des frais relatifs à la réalisation des trois phases de la consultance : déplacements éventuels depuis et vers La Réunion, ainsi que les déplacements locaux et les frais de vie (hébergement, restauration, frais de communications, etc.).
- Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'
- **L'offre doit être adressée à l'adresse mail : piroi.achat@croix-rouge.fr**
avec l'intitulé suivant : OFFRE Évaluation externe du Programme Régional de Coopération

- **Date limite de soumission** des offres : 30/05/2024 à 00h (heure de la Réunion)